

BIERSET B.C
SAMEDI 29 JANVIER 2011
TOURNOI NATIONAL JEUNES
COMPTANT POUR LES CHALLENGES NVKB

-9 ans né en 02 ou après

-11 ans né en 00-01

-13 ans né en 98-99

-15 ans né en 96-97

-17 ans né en 94-95



Complexe Sportif WATHELET
Rue Adrien Materne 80
4460 Grâce-Hollogne
0475/342460



Stand
Dream Sports

Inscriptions

Uniquement par le site www.competitions.be
avant le 9 janvier 2011 minuit

DEUX DISCIPLINES MAXIMUM PAR JOUEUR

Tirage au sort le mercredi 19 janvier 2011 à 20.00
Chemin du Bienvenu 100 – 5100 Wépion



Volant Officiel
YONEX MAVIS 300 BLANC
En vente dans la salle



Droit d'inscription : 4 € par discipline

Juge Arbitres : Christian Mazy (l'accord sur la publication de l'invitation en possession des organisateurs)

**Comité organisateur : R. Demarneffe, R. Burczyk, T. Lefèvre, A. Lefèvre, A. Detournay,
N. Delizée, D. Mawet, N. Andréou, J. Vanhoudt, Christian Mazy.**

Responsable antidopage : J. Vanhoudt

REGLEMENTS DU TOURNOI

Les règlements de la FBB et des Challenges sont d'applications. La compétition est autorisée par la LFBB. Pas de doubles mixtes. Toutes les catégories sont réservées aux joueurs classés D. Un maximum de disciplines sera joué en poule. Volants à charge des joueurs et en vente dans la salle. Tenue réglementaire exigée (C117 – 118).

L'inscription en double doit être confirmée par les deux partenaires.

Le comité du tournoi, se réserve le droit de prendre toutes les décisions utiles et/ou nécessaires au bon déroulement du tournoi, dans les limites des règlements FBB.

En cas d'inscriptions insuffisantes, le comité organisateur se réserve le droit de faire jouer les joueurs inscrits dans une catégorie supérieure ou annuler la discipline.

Coaching : avant le début de chaque partie, les joueurs qui souhaitent être coachés doivent désigner à leur(s) adversaire(s) et à l'arbitre s'il y en a un, la personne qui leur servira de coach et de donner son nom.

Les joueurs qui prennent des médicaments doivent avoir au préalable rentré au responsable de la commission médicale LFBB une autorisation à usage thérapeutique (AUT) disponible sur le site www.lfbb.net

- Les joueurs qui prennent des médicaments doivent fournir au JA ou au responsable anti-dopage une attestation médicale sous enveloppe fermée avant le début du tournoi. Ils sont tenus de la récupérer après le tournoi.
- Les récréants ne sont pas autorisés à participer au tournoi.

Le fait de s'inscrire entraîne l'obligation de payer son inscription (C100 art 112).

- Le joueur absent au tournoi devra fournir une pièce justificative à Jacques Vanhoudt, responsable des documents tournois (jacques.vanhoudt@skynet.be – Rue des Cytises 29 – 4460 Grâce-Hollogne).